

**BTS NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT - SESSION 2025
GUIDE POUR L'ELABORATION DU DOSSIER DE**

RELATION CLIENT ET NEGOCIATION-VENTE (E4)

Date limite de dépôt :

- **Lundi 31 MARS 2025 à 17h00 au plus tard sur CYCLADES**

ET

- **Lundi 31 mars 2025 à 17h00 au SIEC**

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE AU-DELA DE CETTE DATE

En cas d'absence de dossier E4 dans Cyclades le lundi 31 mars à 17h00,

l'épreuve sera notée « non valide » et donc le candidat ne pourra pas se présenter à l'épreuve.

Le candidat ne pourra pas se voir délivrer le diplôme.

Il pourra néanmoins passer les autres épreuves et en conserver les éventuels bénéfices de notes pour les cinq sessions suivantes.

Lieu de dépôt pour la version papier :

- Soit en les déposant en main propre à la Maison des Examens, à l'accueil où vous sera délivré un récépissé (accusé de réception) à l'adresse suivante :

7, rue Ernest Renan 94749 ARCUEIL

Ligne B du RER – Station LAPLACE (de 8h30 à 17h du lundi au vendredi)

- Soit par voie postale, en recommandé avec accusé de réception, **le cachet de La Poste faisant foi**, à l'adresse suivante :

Maison des Examens

D.E.S. 3 - BTS NDRC

7, rue Ernest Renan - 94749 Arcueil cedex

Contenu pour la version CYCLADES : 1 seul dossier est attendu, identique à la version papier, en 1 seul PDF.

Le candidat ne se verra pas restituer son dossier physique le jour de l'épreuve : il est impératif qu'il vienne avec son dossier pour la préparation de l'épreuve.

DANS L'ONGLET *BTSNDRDAPE4* : *Dossier activité professionnelle*

- Page de garde : numéro d'inscription, nom, prénom
- 2 fiches descriptives d'activités professionnelles réelles (vécues ou observées) de nature différente (annexe V-I, page 27 et 28 de la circulaire nationale d'organisation) :
 - une fiche relative à une négociation-vente et à l'accompagnement d'une relation client -
 - une fiche relative à l'organisation et l'animation d'un événement commercial.

Il est **imposé** aux candidats de joindre une annexe recto-verso par fiche descriptive. Les annexes présenteront l'offre commerciale.

L'absence de l'un de ces éléments n'entraînera pas la mention « non valide » et aucune relance ne sera effectuée. Toute absence d'une de ces pièces pourra avoir une incidence sur la note attribuée.

DANS L'ONGLET **BTSNDRPRESENTE4E6** : *Attestation de présence en entreprise*

- Photocopie du relevé de notes du BTS NRC ou NDRC d'une session précédente (le cas échéant)
ou
- Certificats de stage précisant la date de début et de fin du stage (de 8 semaines de stage *a minima* à 16 semaines réglementaires) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur
ou
- Attestation(s) de présence en entreprise (en semaines) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur pour les candidats apprentis, en formation professionnelle continue ou individuels
ou
- Dispense de stage et certificat de travail (le cas échéant).

Contenu pour la version papier : un dossier relié (spirale, thermo-reliure...) qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Page de garde : numéro d'inscription, nom, prénom
- 2 fiches descriptives d'activités professionnelles réelles (vécues ou observées) de nature différente (annexe V-I, page 27 et 28 de la circulaire nationale d'organisation) :
 - une fiche relative à une négociation-vente et à l'accompagnement d'une relation client -
 - une fiche relative à l'organisation et l'animation d'un évènement commercial.

Il est **imposé** aux candidats de joindre une annexe recto-verso par fiche descriptive. Les annexes présenteront l'offre commerciale.

Chaque candidat peut apporter ses propres outils numériques en lien avec l'activité. Ces outils seront chargés (pas de possibilité de recharge sur le site d'examen).

L'absence de l'un de ces éléments n'entraînera pas la mention « non valide » et aucune relance ne sera effectuée. Toute absence d'une de ces pièces pourra avoir une incidence sur la note attribuée.

Le dossier sera rédigé obligatoirement à l'aide d'un traitement de texte.

- Photocopie du relevé de notes du BTS NRC ou NDRC d'une session précédente (le cas échéant)
ou
- Certificats de stage précisant la date de début et de fin du stage (de 8 semaines de stage à minima à 16 semaines réglementaires) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur
ou
- Attestation(s) de présence en entreprise (en semaines) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur pour les candidats apprentis, en formation professionnelle continue ou individuels
ou
- Dispense de stage et certificat de travail (le cas échéant).

La non-validité d'un dossier peut être prononcée dans les cas suivants :

- Absence de dépôt de dossier ;
- Dépôt de dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice,
- Durée de stage ou d'expérience professionnelle inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen,
- Absence d'attestation de stage ou de certificat de travail,
- Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

BTS NDRC 2025

RCNV (E4)

PAGE DE PRÉSENTATION DU DOSSIER

N° d'inscription* : |...| |...| |...| |...| |...| |...| |...| |...| |...| |...| |...|

NOM :

Prénom :

Cadre réservé à l'administration

C

J

Vague

1

2

3

4

5

6

7

N° Jury

Heure de retour